

JARRIE MAG

n°118 Trimestriel • Octobre 2020

DOSSIER

Le processus
municipal de décisions

TRAVAUX

P.7

achevés rue Jules Ferry
démarrés à la cantine du Louvarou

SOCIAL

P.16

CCAS : gros plan sur ses missions

Jarrie

SOMMAIRE

P3 ÉDITO

P4 CELA S'EST PASSÉ
Les Journées du Patrimoine

P5 URBANISME



P6-9 TRAVAUX
Cantine du Louvarou

P10-11 CULTURE

DOSSIER LA VIE MUNICIPALE
P12-13 ET SON PROCESSUS DE DÉCISIONS
PASSÉS À LA LOUPE

P14 VIE SCOLAIRE

P15 VIE ASSOCIATIVE



P16-18 SOCIAL

P19 INFORMATION MAIRIE

P20 INTERCOMMUNALITÉ

P21 PRÉSENTATION
D'UN SERVICE MUNICIPAL

P22-23
Infos pratiques
et délibérations

P24 ZOOM

Directeur de la publication : Raphaël Guerrero - Rédaction et prises de vues :
Karine Braconnier, commune de Jarrie, service communication -
Réalisation : New Deal - Impression : Press Vercors, imprimé sur papier recyclé -
Distribution : Mairie de Jarrie - Dépôt légal : octobre 2020 -
Tirage : 2 100 exemplaires - Crédits photos : p2 Christophe Arthaud,
p9 Christophe Arthaud, p10 La Fabrique Opéra, p15 Robert Aillaud et Association
des Amis du Pays Vizillois, p18 Séverine Serrano, p19 Shutterstock, p20 Thibaut
Vianney Grenoble-Alpes Métropole, p24 Christophe Arthaud.

Temps forts MUNICIPAUX

CONSEILS MUNICIPAUX

LES PROCHAINES
DATES DU CONSEIL MUNICIPAL

LUNDI 12 OCTOBRE
LUNDI 7 DÉCEMBRE

Les conseils municipaux sont ouverts
au public et débutent à 18h30
salle du conseil municipal.

AUTRES RENDEZ-VOUS

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE
DE 1918, FIN DE LA PREMIÈRE
GUERRE MONDIALE

MERCREDI 11 NOVEMBRE
10H30 monument de Jarrie
puis 11H15 Champ sur Drac.

GRENOBLE-ALPES
MÉTROPOLE

PERMANENCE ARCHITECTURALE

L'architecte conseil reçoit sur rendez-vous.
Vous pouvez vous inscrire en contactant
la personne responsable à Grenoble-Alpes
Métropole en appelant le 04 56 58 53 62
ou en envoyant un courriel
à remy.rutigliano@lametro.fr



> PERMANENCES AVOCAT
Centre Communal d'Action
Sociale

Maître Bobant tiendra ses prochaines
permanences les lundis 14 septembre
et 12 octobre, 9 novembre,
14 décembre à l'Entr'acte (17, rue
Jules Ferry) entre 17h30 et 19h
sur rendez-vous au 04 76 68 88 01.
Il apporte conseil et orientation.

édito



Le Maire,
Raphaël GUERRERO
Vice-Président
aux finances de la Métropole

Chères Jarroises et chers Jarrois,

Le journal municipal d'octobre est toujours l'occasion d'évoquer la rentrée... mais cette rentrée est bien particulière. La COVID-19 est toujours là... nous nous sommes adaptés dans les écoles, avons mis en place les protocoles sanitaires, tout ceci permettant aux enfants de reprendre le chemin de l'école dans les meilleures conditions. Pour les associations, cette rentrée est beaucoup plus difficile avec les normes sanitaires à respecter. Une association de notre commune a même dû, compte tenu d'une absence trop longue d'activité, licencier ses professeurs... en tant qu' élu j'aurais voulu bien évidemment qu'aucun organisme ne soit contraint d'en arriver là et je souhaite que ces personnes puissent retrouver un emploi rapidement. Avec mes adjoints aux affaires culturelles et aux sports, nous avons reçu les associations, afin d'entendre leurs difficultés et de travailler ensemble pour la mise en place des nouveaux protocoles sanitaires qui sont contraignants mais indispensables pour la sécurité de tou(te)s.

Depuis ces rencontres, notre département est passé en zone rouge et les règles sont encore plus drastiques, à tel point que beaucoup d'associations annulent les manifestations prévues. De même, notre CCAS a été forcé d'annuler le traditionnel repas des seniors de novembre. C'est tout un pan d'animation de la commune qui n'existe plus ; tout cela est bien triste.

Mais la vie continue et notamment les chantiers liés aux équipements publics. Tout d'abord, la construction de la nouvelle cantine scolaire du Louvarou qui avance selon le calendrier établi. Ensuite, c'est la nouvelle crèche de La Ribambelle aux Chaberts dont les travaux viennent de débuter. Elle sera plus importante que l'actuelle avec 22 berceaux et bâtie à côté de l'école des Chaberts. Enfin, en matière de voirie, la rue Jules Ferry et la route de Bon Repos ont été refaites, laissant désormais la place aux engins de chantier sur la rue de la Pierre du Perron pour la dernière tranche.

Malgré tout, je veux conserver un message d'espoir. Au fond, cette crise sanitaire nous a peut-être aidés à réfléchir sur nous-mêmes, sur notre famille, sur celles et ceux que nous aimons et, parfois, accorder plus de place à notre entourage et à notre bien-être.

Bien chaleureusement,

MÊME AVEC LES MASQUES, LE FORUM A PEU DE SUCCÈS !

Une trentaine d'associations, un peu moins que de coutume, a fait le déplacement pour répondre aux questions et prendre les inscriptions samedi 5 septembre lors du forum qui se déroulait au gymnase de Champ sur Drac. Pour respecter les règles sanitaires, la mairie de Champ sur Drac avait fixé un maximum de cent visiteurs en même temps dans le gymnase, désinfection des mains et port du masque obligatoires. Ce dernier, nouvel accessoire de mode a permis aux associations de se distinguer avec des masques logotés aux couleurs de leur association !



JOURNÉES DU PATRIMOINE : CARTON PLEIN POUR LE MUSÉE DE LA CHIMIE ET POUR LE DOMAINE DE BON REPOS

Les deux sites ouvraient leurs portes sur réservation uniquement à l'occasion de ces Journées du Patrimoine. Protocole sanitaire oblige, la jauge était limitée à 10 personnes pour chaque visite guidée, port du masque et désinfection des mains obligatoires. Malgré tout, les visiteurs se sont pressés pour cette nouvelle édition, pour le plus grand plaisir des animateurs de ce week-end dont toutes les visites affichaient complet au musée comme au château. Cerise sur le gâteau, les visiteurs au château de Bon Repos ont pu assister à des démonstrations d'épée à deux mains par le pôle d'étude des arts martiaux historiques européens.



CONSTRUCTION DE NOUVEAUX LOGEMENTS ET D'UN PARKING MONTÉE DES CLARES

DE NOUVEAUX LOGEMENTS...

Depuis le début du mois de septembre à l'emplacement du parking en Balthazar, un chantier de construction vient de débuter. Alpes Isère Habitat a commencé, sur un terrain vendu par la commune, la construction d'un nouveau bâtiment qui va compter neuf logements (trois T2 - quatre T3 et deux T4). Les habitations se présentent sous la forme de maisons jumelées. Les logements, accessibles pour les personnes à mobilité réduite, disposent d'un petit jardin. La hauteur du bâtiment ne dépasse pas les 7,55 mètres et il est éloigné de 9 mètres au minimum du lotissement du Valchantel. Alpes Isère Habitat a réalisé ce projet de construction dans le souci de son intégration dans l'environnement proche. Avant son démarrage, une réunion de concertation a permis aux élus de présenter le projet aux riverains.



ET UN NOUVEAU PARKING

La mairie est propriétaire du terrain arboré longeant la place Xavier Jouvin en contrebas du parking en épis du Centre Socioculturel André Malraux. Elle a décidé, après avoir organisé une réunion avec les riverains pour leur présenter le projet, d'y créer un nouveau parking. Le chantier, débuté également au mois de septembre par l'abattage des arbres et des

conifères se trouvant dans la parcelle, est en cours d'achèvement au moment de la publication du journal municipal. Composé de trente-quatre places dont quatre places pour handicapés, il sera recouvert de Balthazar pour permettre l'infiltration des eaux de pluie et limiter l'imperméabilisation des sols dans ce secteur. De nouveaux végétaux seront plantés dans le courant de l'automne.

À NOTER

→ LES ÉLUS DE LA COMMISSION URBANISME ONT RENCONTRÉ LES LOCATAIRES DES JARDINS FAMILIAUX SE TROUVANT À PROXIMITÉ IMMÉDIATE DES DEUX CHANTIERS POUR LEUR PROPOSER DE DEVENIR PROPRIÉTAIRE DE LEUR PARCELLE, CE QU'ILS ONT TOUS ACCEPTÉ.

CONSTRUCTION DE LOGEMENTS PAR UN BAILLEUR SOCIAL AUX CHABERTS

LE QUARTIER DES CHABERTS SE TRANSFORME ET ACCUEILLE DE NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

À proximité immédiate du nouveau lotissement des Grands Frênes, le long de la rue de la Pierre du Perron, la Société Dauphinoise de l'Habitat (SDH) s'est portée acquéreur d'une parcelle. Elle va y débiter la construction de huit nouveaux logements sociaux (deux T2, cinq T3 et un T4). Le bâtiment, de 534 m² construit sur deux niveaux, disposera d'une toiture à deux pans pour s'intégrer au mieux dans le bâti existant. Les logements disposent d'un espace vert au rez-de-chaussée et de balcons à l'étage.





UNE RÉNOVATION NÉCESSAIRE POUR LA CUISINE CENTRALE DU CLOS JOUVIN

LA CUISINE CENTRALE DU CLOS JOUVIN A ÉTÉ CONSTRUITE DANS LES ANNÉES 80.

Elle permet de préparer les repas du self du collège, du restaurant interentreprises, des repas portés au domicile des personnes âgées, et des cantines scolaires de Jarrie. Environ 1000 repas sont préparés quotidiennement. Le bâtiment construit en bois a fait l'objet de travaux de rénovation, il y a une dizaine d'années du point de vue thermique. La cuisine centrale, quant à elle, a peu changé et désormais, il faut envisager des travaux de rénovation. Une première tranche de travaux a été réalisée cet été dans l'espace dit de «laverie».

«Il s'agit de l'espace où les collégiens rendent leurs plateaux et où se trouvent les machines à laver la vaisselle. La réalisation des études puis les travaux, se sont faits en partenariat avec le Département de l'Isère, puisqu'il est responsable des collèges et de la restauration scolaire de ces établissements» explique le maire Raphaël Guerrero. Les travaux ont permis de reprendre la totalité des sols et des murs pour optimiser l'étanchéité de la pièce (carrelage, caniveaux, etc.).

LE COÛT DES TRAVAUX S'ÉLÈVE À 50 000 EUROS. LA MAIRIE EN FINANCE 20 000, LE RESTE EST PRIS EN CHARGE PAR LE DÉPARTEMENT.

En bref

> RÉSEAUX DE CHAUFFAGE COMMUNAUX

La société Dalkia a été reconduite dans le cadre de l'appel d'offres pour la gestion des différents réseaux de chauffage communaux. L'offre d'un coût moins élevé incluait plus de prestations ce qui lui a permis de remporter le marché pour les 5 années à venir.



> SÉCURISATION DE L'ÉCOLE MATERNELLE VICTOR PIGNAT

Le service technique a posé une porte grillagée dans la montée d'escalier extérieur de l'école maternelle Victor Pignat. Cette porte permet de sécuriser les lieux.

> UN LOCAL À POUBELLES FERMÉ

Sous l'escalier extérieur de l'école maternelle Victor Pignat un local à poubelles fermé a été créé afin de pouvoir y stocker les containers.

> ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU LOUVAROU

Une première tranche de travaux en lien avec la création de la cantine est d'ores et déjà achevée: les sanitaires du rez-de-chaussée ont été refaits à neuf.

> CURE DE L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE

Trois paires de volets en bois très abîmés vont être remplacés par des neufs à l'automne sur la façade de l'ancienne cure de l'église Saint-Étienne.

> ÉCOLE MATERNELLE DU LOUVAROU

Un nouveau store extérieur sera posé sur la façade ouest de l'école maternelle du Louvarou. Il protégera ainsi la pièce d'une surchauffe lors des journées ensoleillées entre juin et fin août pour améliorer le confort des élèves et des enfants qui fréquentent le Centre de loisirs.

LES CONTOURS DE LA NOUVELLE CANTINE DU LOUVAROU SE DESSINENT



LE CHANTIER A DÉBUTÉ AU MOIS DE JUIN. POUR LE MOMENT LES DÉLAIS SONT TENUS.

Une première phase de travaux s'est achevée: fondation, installation des renforts enterrés. Cet été les murs en béton se sont élevés pour dresser les contours du nouveau bâtiment. Les dalles préfabriquées sont venues recouvrir l'ensemble. Désormais le chantier rentre dans la phase de second œuvre: étanchéité, bardage extérieur, pose des fenêtres. Puis ce seront tous les corps de métiers, comme les plombiers et les électriciens, qui rentreront en scène pour réaliser les travaux à l'intérieur du bâtiment. Le chantier devrait s'achever à la fin de l'hiver. Ensuite, il faudra installer tous les équipements des cuisines et le mobilier dans les salles. Puis il sera question de tester le matériel tel que les fours et les réfrigérateurs avant que la commission d'inspection vienne contrôler le bâtiment pour vérifier que tout est conforme aux normes et aux législations des bâtiments recevant du public. Les premiers repas devraient donc être servis à la rentrée 2021. À suivre.

UNE RUE JULES FERRY ÉLARGIE POUR LA SÉCURITÉ DES PIÉTONS

Tout cet été la rue Jules Ferry a été interdite à la circulation pour permettre aux entreprises de réaliser le chantier prévu depuis plusieurs mois.

À NOTER

La murette et le grillage en limite de la cour ont été détruits pour être remplacés par une barrière plus en retrait de la route. Ces travaux ont permis de dégager entre 1,20 et 1,80 mètre pour créer un cheminement plus large pour les piétons entre la cour de l'école et la voie de circulation des automobiles. Un nouveau portail a été installé après la rentrée des classes, ainsi qu'un visiophone pour permettre aux enseignant(e)s de voir qui sonne au portail de l'école. Les équipes ont profité de ces travaux pour créer et installer une très vaste jardinière, ainsi qu'une noue, espace permettant de stocker un trop plein d'eau. Ces deux espaces permettront de verdifier la cour et les équipes du service environnement se rapprocheront de l'équipe pédagogique pour savoir si elle souhaite s'en occuper ou si la mairie prend en charge la végétalisation.





APRÈS PLUS D'UN AN, LES TRAVAUX S'ACHÈVENT QUARTIER DES CHABERTS

**C'EST UNE LONGUE ANNÉE DE TRAVAUX QUI PREND FIN
POUR LES RIVERAINS DE LA RUE DE LA PIERRE DU PERRON
ET DU CHEMIN DU JO.**

Après la reprise de tous les réseaux d'eau et d'assainissement, puis l'enfouissement des réseaux téléphoniques et électriques, cet été de nouveaux réverbères ont été positionnés le long de la voirie. Ils viennent remplacer d'anciens modèles. L'éclairage public performant est muni d'ampoules à Led qui sont moins énergivores et dont l'intensité lumineuse est programmée pour être réduite de 50 % entre minuit et cinq heures du matin. Ainsi la collectivité fait des économies et contribue à la protection de l'environnement. Désormais une dernière phase de travaux doit conclure cette année : la pose de l'enrobé, les éléments de sécurité comme les potelets ou les barrières et le marquage au sol. Les élus souhaitaient pour cette dernière phase travailler avec les riverains. Une réunion a été programmée le mercredi 16 septembre à 17h30. Elle a fait l'objet d'une visite à pied dans le quartier. Une réunion publique a aussi eu lieu le 22 septembre pour présenter aux habitants des Chaberts les propositions d'implantation du mobilier urbain (potelets, bancs) et des marquages au sol.



À NOTER

→ AU MOIS DE JUILLET, DES OUVRIERS SONT VENUS RECONSTRUIRE LE MURET QUI S'ÉTAIT ÉCROULÉ ENTRE L'ÉCOLE ET LE PARKING DE LA RIBAMBELLE. LE MUR A ÉTÉ REPOUSSÉ EN FONCTION DES ENDROITS ENTRE 20 ET 60 CM, AFIN D'ÉLARGIR LA VOIRIE POUR PERMETTRE AUX PIÉTONS ET AUX CYCLES DE CIRCULER DANS DE MEILLEURES CONDITIONS À CET ENDROIT.

CHANTIERS JEUNES : L'ORGANISATION D'ESPACES DE STATIONNEMENT À BON REPOS

**CETTE ANNÉE LES CHANTIERS
JEUNES ONT DÉBUTÉ DÈS LA FIN
DU MOIS DE JUIN.**

La crise de la COVID-19 a contraint les élus à réduire le nombre de participant(e)s à 6 jeunes dans chacun des deux groupes qui se sont succédé. Le tout pour permettre que le groupe de jeunes, avec les encadrants, ne dépasse pas 10 personnes. Toute l'énergie de ces 12 jeunes Jarrois(e)s s'est concentrée sur le Domaine de Bon Repos. Les élus souhaitaient l'organisation d'un parking permettant un accueil optimal des véhicules lors des manifestations sur le site. Les équipes de l'ASIF, qui encadrent les chantiers jeunes et Ivan Delaître, adjoint jeunesse et sport, ont réfléchi à la création de barrières amovibles en châtaignier permettant de matérialiser des rangées et des circulations pour optimiser le stationnement dans le champ se trouvant à l'entrée du site. Les jeunes divisés en groupes ont créé pour certains les emplacements avec du Balthazar mis en place à l'aide de caissons en



bois. Les autres ont construit puis installé sur leurs emplacements en gravier les barrières pesant une fois assemblées plus de 150 kilos chacune. Pour réaliser le chantier, il a fallu acheter 7 tonnes de bois et 15 tonnes de Balthazar. Un chantier très physique donc.

Merci aux jeunes qui se sont impliqués dans ce projet ainsi qu'aux encadrants de l'ASIF.



À NOTER :

Au vu du très grand nombre de demandes cette année, les jeunes âgés de seize ans en 2020 qui n'ont pas été retenus, seront prioritaires l'année prochaine s'ils postulent à nouveau.

Une nouvelle isolation pour la toiture de la mairie



**AU DÉBUT DU MOIS D'AOUT, UN BALLET INATTENDU
A DÉBUTÉ À LA MAIRIE DE JARRIE : DÉMONTAGE
DES FAUX PLAFONDS DES BUREAUX DU DEUXIÈME ÉTAGE,
ÉVACUATION DE LA LAINE DE VERRE.**

Ces travaux ont pour but de renforcer l'isolation de la toiture de la mairie. Inauguré en 2000, le bâtiment n'avait pas connu de travaux importants depuis. « Nous avons pu constater que la laine de verre s'était tassée depuis 20 ans. Par ailleurs l'épaisseur de cette dernière variait selon les endroits » confirme Jean-Michel Parrot, le nouvel adjoint en charge des travaux. Pour permettre aux agents de continuer de travailler, le chantier est mené en trois phases. Cet été ce sont tout d'abord quatre bureaux au second étage qui ont été vidés, les agents se sont installés dans des salles de réunion, pour permettre aux ouvriers de travailler. Puis trois dans la seconde phase et enfin tous les bureaux du Centre Communal d'Action Sociale pour la dernière tranche. Les ouvriers ont recréé des faux plafonds et une couche d'isolant thermique a été soufflée sous les combles. Des travaux de rénovation électrique ont été réalisés en parallèle. Le chantier s'est achevé au début de l'automne. « La nouvelle isolation permettra de réduire la surchauffe des bureaux du second étage l'été qui avait nécessité l'installation de climatiseurs pour permettre aux agents de travailler dans des conditions supportables. Ces appareils seront démontés. La nouvelle isolation permettra de réduire les factures de chauffage et d'électricité » conclut l'adjoint.

DU CHANGEMENT AU 1^{ER} ÉTAGE DE LA MÉDIATHÈQUE

CET ÉTÉ, DURANT LA FERMETURE ANNUELLE, LES SERVICES TECHNIQUES DE LA MAIRIE ONT CONSTRUIT AU PREMIER ÉTAGE DE LA MÉDIATHÈQUE YVETTE VIROT, UN NOUVEL ESPACE DE TRAVAIL QUI SERA LE BUREAU DE LA DIRECTRICE ESTELLE MONDIN.

Jusqu'à aujourd'hui, les trois bibliothécaires se partageaient deux espaces faisant à la fois office de bureaux et de local technique, par exemple pour couvrir les livres. Difficile pour elles de préparer les animations avec le public sans gêner les collègues ou sélectionner les achats de musique. «Ce bureau a été créé en réduisant l'espace de la réserve et en prenant un peu sur l'espace pour les lecteurs au premier étage. Il permettra aussi d'avoir un membre de l'équipe dans cette partie de la médiathèque, afin de pouvoir renseigner les lecteurs» explique la directrice Estelle Mondin. Par ailleurs, l'équipe envisage, à moyen terme, de réaménager l'espace du premier étage en inversant l'emplacement des collections pour donner



plus de place au fonds jeunesse, qui compte un grand nombre de références. L'équipe est aussi en train de faire l'acquisition d'une nouvelle banque d'accueil, dont une partie sera au niveau des personnes en fauteuil roulant. L'équipement sera aussi moins volumineux que l'actuel et sera positionné face à l'entrée de la médiathèque. «Cela nous permettra aussi d'utiliser l'espace libéré pour y installer, entre autres, les CD» conclut Estelle Mondin.

PETIT BILAN POST-CONFINEMENT

→ LES LECTEURS ONT HÉSITÉ À REVENIR EN JUIN À LA MÉDIATHÈQUE. LES PRÊTS ONT ÉTÉ DIVISÉS PAR DEUX. DEPUIS LES CHOSSES SONT REVENUES À LA NORMALE ET DÉSORMAIS C'EST PLUS DE 2 200 PRÊTS QUI SONT RÉALISÉS CHAQUE MOIS COMME AVANT LE CONFINEMENT.

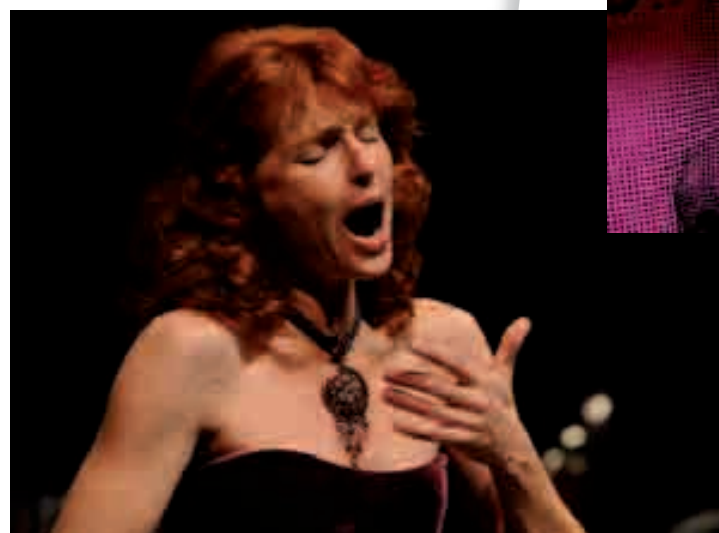
LE CHANT LYRIQUE S'INVITE À LA MÉDIATHÈQUE



GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE ORGANISE CET AUTOMNE LES 10 JOURS DE LA CULTURE.

Les communes peuvent réserver des spectacles dans le cadre de cette programmation. Le **16 octobre à 20h30*** la médiathèque accueillera «**La Fabrique Opéra**» qui propose un spectacle où des artistes lyriques chantent des extraits de l'opéra. Entre chacun d'entre eux, un maître de cérémonie viendra présenter l'œuvre, l'expliquer, l'analyser. Une façon originale de s'initier ou d'approfondir un art jugé complexe et technique. Par ailleurs, et pour ne rien gâcher, le spectacle est gratuit puisqu'il est complètement financé par Grenoble-Alpes Métropole.

* Vérifier dans l'agenda du site internet si la date est maintenue au vu de la période toujours très évolutive avec la COVID-19.

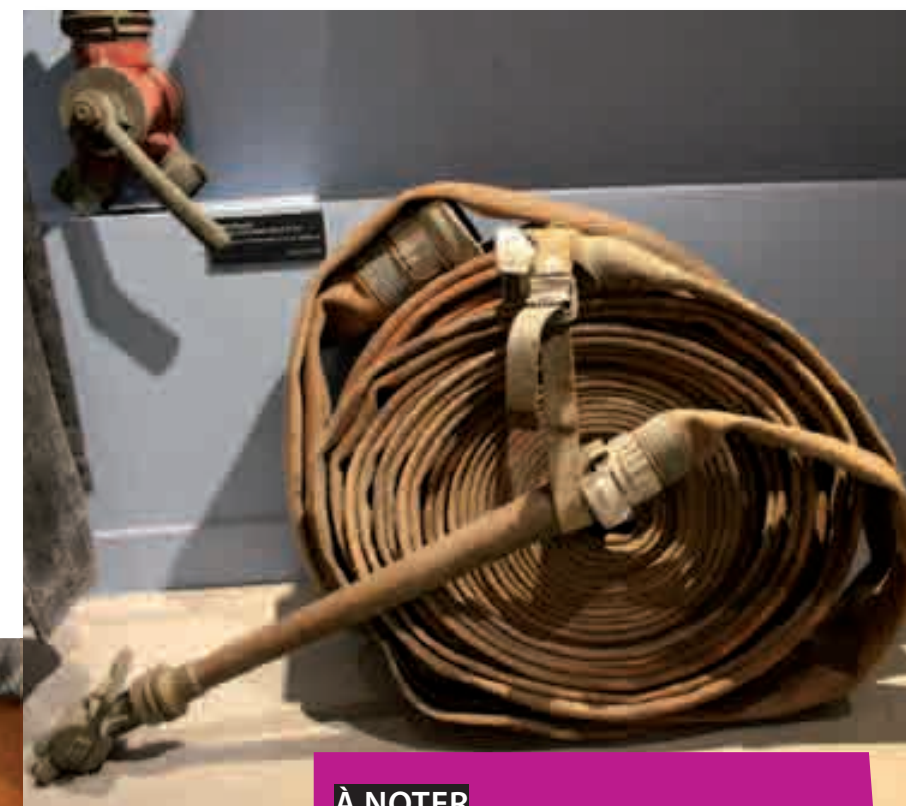


LE TRAVAIL DE CONSERVATION AU MUSÉE EN PHASE II

UN MUSÉE CE SONT DES OBJETS QUI RACONTENT L'HISTOIRE D'UN LIEU OU D'UNE TECHNOLOGIE, COMME AU MUSÉE DE LA CHIMIE. UN DES RÔLES DU CONSERVATEUR EST DE PROTÉGER LES COLLECTIONS DU TEMPS QUI PASSE.

Dans le numéro 117 du Jarrie Mag, un article présentait les problèmes liés au taux d'humidité ambiant dans le musée, dont souffraient les cuirs qui commençaient à moisir et certains métaux qui se corrodait. «Après avoir étudié les protocoles de différents musées et nous être rapprochées des ateliers du Musée dauphinois, nous avons mis au point un protocole pour éradiquer les moisissures présentes sur un manteau en cuir et deux casques de pompier. Les pièces ont donc été dépoussiérées et brossées. Nous avons ensuite appliqué un traitement bactéricide à base de vinaigre blanc qui a été tamponné délicatement» explique Caroline Guérin, directrice du musée. Après avoir séché trois jours, les cuirs ont été mis sous surveillance. Le protocole ayant fonctionné, une cire légère contenant un peu de bactéricide a été appliquée avant que les pièces soient remises à leur place. Un contrôle visuel est néanmoins recommandé pendant les pics d'humidité relative de la période estivale.

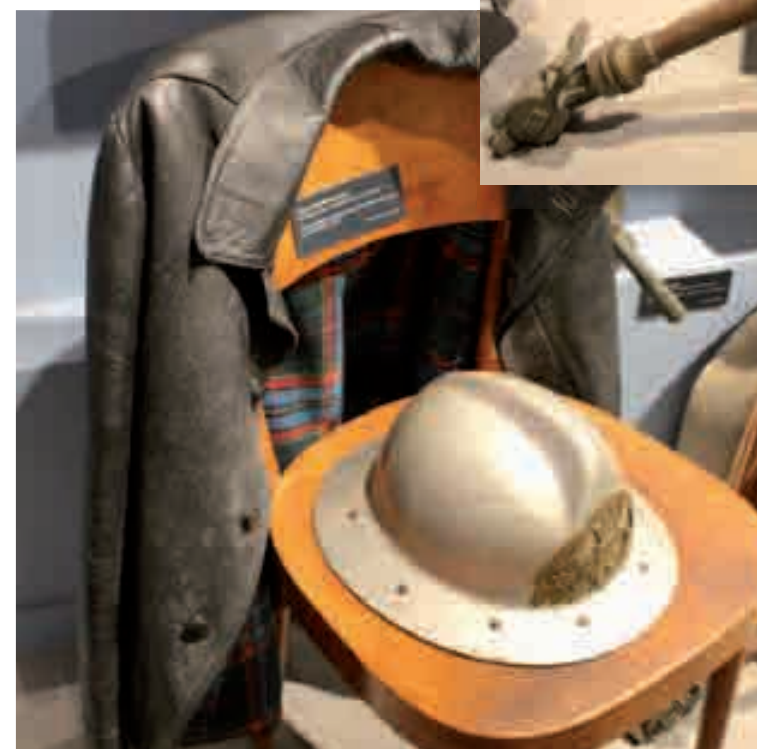
Après de longues recherches, Caroline Guérin est en train de finaliser le protocole pour restaurer, cette fois-ci, les métaux ferreux ainsi que les laiton et les cuivres. Cette restauration nécessitant de la place, elle est plus complexe à mettre en œuvre.



À NOTER

La directrice du musée a entamé des relevés à l'intérieur du musée pour en connaître le taux d'humidité.

«En hiver, c'est la période où le taux est le plus faible autour de 56%. Les mesures ont repris après le confinement et on oscille depuis le printemps entre 66 et 80% d'humidité relative» explique Caroline Guérin, sachant qu'il ne faudrait pas qu'il dépasse 65% avec plus ou moins 3% de variation sur une longue durée. Il est donc envisagé, dans un premier temps, d'améliorer la ventilation en créant des bouches d'aération, afin de ventiler au maximum cet espace qui est à l'origine la cave de la maison Jouvin.





LA VIE MUNICIPALE ET SON PROCESSUS DE DÉCISIONS PASSÉS À LA LOUPE

LES ÉLUS MUNICIPAUX VIENNENT DE DÉBUTER UN MANDAT POUR LES SIX ANNÉES À VENIR. DES DÉCISIONS VONT ÊTRE PRISES QUI AURONT UN PETIT OU UN GRAND IMPACT SUR LA VIE QUOTIDIENNE DES JARROIS(E)S. LE CHEMINEMENT POUR QU'UN PROJET SE CONCRÉTISE EST SOUVENT LONG, PARFOIS TRÈS LONG. POUR AUTANT, PEU DE CITOYEN(NE)S EN CONNAISSENT LES DIFFÉRENTES ÉTAPES. CE DÉBUT DE MANDAT EST L'OCCASION D'APPORTER UN ÉCLAIRAGE SUR CE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE INDISPENSABLE.

Comment se prend une décision communale ?

Un projet doit franchir plusieurs étapes avant d'être définitivement acté. Le processus est démocratique et collégial. Il implique en fonction des étapes les habitants, une partie du conseil municipal, des agents territoriaux et verra sa conclusion par la présentation, la plupart du temps, d'une délibération devant le conseil municipal. Les dossiers les plus complexes nécessitent aussi la participation d'organismes privés ou d'autres administrations dans le processus de décision :

► Les cabinets de conseil pour des projets de construction ou des choix d'entreprises dans des appels d'offres complexes,

D'une étape à l'autre

La concertation avec les habitants

Certains projets sont portés dès le départ par les élus. D'autres sont présentés par des habitants, soucieux d'améliorer leur cadre de vie. Désormais devenue une étape incontournable de la vie municipale, la concertation avec les habitants prend différentes formes : rendez-vous de Jarrie (réunions de quartiers), réunions publiques, débats, échanges directs ou via les réseaux sociaux, etc. Les élus jarrois ont pour principe de toujours proposer une réunion de présentation, lorsqu'un projet doit voir le jour pour en débattre avec les riverains et étudier tous les points à améliorer.



LES COMMISSIONS

Les commissions traitent d'un champ de compétence municipale comme les travaux, l'environnement ou la culture. Ces instances sont des lieux de réflexions où l'on soumet les projets nouveaux et on en élabore les contours. Les commissions se réunissent tout au long de l'année et le rythme des réunions varie en fonction des projets. Une fois que les dossiers sont suffisamment aboutis, l'adjoint(e) va le présenter devant de nouvelles instances.

LES INSTANCES POLITIQUES : LES RÉUNIONS DU BUREAU MUNICIPAL ET D'ÉQUIPE

Les adjoints présentent alors ces projets devant deux instances :

► L'une s'appelle le bureau municipal, qui se réunit au moins une fois par mois et se compose des adjoints et du directeur général des services.

► L'autre, dénommée réunion d'équipe, regroupe tous les élus de la majorité et se déroule plusieurs fois par mois. Ces instances permettent de présenter des projets et d'en débattre collégialement, d'en approuver l'idée, voire d'y renoncer en s'appuyant sur la feuille de route municipale, mais aussi de nouveaux projets qui se font jour.

Des projets complexes, comme des travaux ou encore le projet du Domaine de Bon Repos, font l'objet de nombreux allers-retours entre ces deux instances. Certains projets demandent quelques mois de travail et sont mis en œuvre, comme par exemple la plupart des travaux d'entretien des bâtiments publics. D'autres prennent des années, car ils sont complexes ou ne rencontrent pas l'adhésion de suffisamment d'élus.

→ Certaines commissions sont obligatoires pour des communes de la taille de Jarrie

- La commission de contrôle des listes électorales,
- La commission d'appel d'offres (CAO),
- La commission communale des impôts directs.

UNE COMMISSION POUR LE PROJET DE BON REPOS

Parfois des commissions sont créées pour gérer un projet spécifique de grande ampleur. C'est le cas pour le projet de Bon Repos.

Cette commission créée en 2018 poursuivra ses missions durant ce nouveau mandat jusqu'à ce que ce projet soit finalisé.

À NOTER

Les 27 élus composent le conseil municipal et sont membres d'une ou plusieurs commissions. Ces dernières sont spécialisées. Les plus connues du public sont celles de l'urbanisme ou de la culture. Chaque commission est présidée de droit par le maire qui est remplacé par l'adjoint(e) en charge de cette partie de l'action communale qui l'anime en partenariat avec l'agent communal.



LE CONSEIL MUNICIPAL

Du point de vue légal, toute décision doit faire l'objet d'une délibération soumise au conseil municipal. Chaque projet fera l'objet d'une ou plusieurs délibérations* qui pour être approuvées doivent obtenir une majorité de voix. Il s'agit d'un principe fondamental de notre système démocratique. Les séances du conseil municipal étant publiques, chaque Jarrois(e) peut y assister et prendre connaissance des décisions soumises au vote et des débats qu'elles peuvent susciter. Et pour celles et ceux qui ne peuvent pas venir, le compte rendu publié sur le site internet de la commune permet à chacun(e) d'en prendre connaissance.

* Le maire par délibération est autorisé par le conseil municipal à signer en son nom des décisions qu'il doit ensuite rapporter en séance publique. Cette délégation est encadrée par la loi (ex. marchés publics en dessous des seuils prévus, les conventions de mise à disposition de l'espace public etc.).



► Les administrations extérieures : par exemple dans le cadre du projet du château de Bon Repos, la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou DRAC est partenaire du projet ainsi que le Département de l'Isère.

ON SE RAPPELLERA DE CETTE RENTRÉE 2020

CETTE RENTRÉE SCOLAIRE 2020, ATTENDUE ET REDOUTÉE À LA FOIS, RESTERA MARQUÉE DANS LA MÉMOIRE COLLECTIVE.

Sous les masques des enseignant(e)s et des parents, la joie pour les un(e)s de retrouver leurs élèves et pour les autres que leurs enfants reprennent le chemin de l'école. Preuve du retour à une certaine routine. Côté enfants rien de changé : complicités et joies de se retrouver pour les uns et appréhension voire pleurs pour les autres. Bonne année scolaire à toutes et à tous !



LA PRÉRENTRÉE MASQUÉE

Chaque année, Raphaël Guerrero, maire de Jarrie organise pour l'ensemble des équipes pédagogiques et des agents ou salariés en charge des cantines, de l'entretien dans les écoles, du périscolaire, une courte réunion la veille de la rentrée afin de se présenter les uns aux autres.



Ce rendez-vous organisé le 31 août a permis à Mario Catena tout nouvel adjoint en charge des affaires scolaires de se présenter à la trentaine de personnes présentes et masquées.



L'HISTOIRE LOCALE, SOURCE INÉPUISABLE POUR LA REVUE « MÉMOIRE »

LES AMIS DU PAYS VIZILLOIS ONT COMMENCÉ À ÉCRIRE LEUR HISTOIRE EN 1991, GRÂCE À SON FONDATEUR ROBERT AILLAUD. L'ASSOCIATION, EN PLUS D'AVOIR L'AMBIION DE SAUVER LE PRIEURÉ DE VIZILLE, A TOUT DE SUITE FONDÉ LA REVUE « MÉMOIRE » QUI A POUR VOCATION DE CONTER LA PETITE ET GRANDE HISTOIRE LOCALE.



CONTACT :
denis.bellon123@orange.fr



Aujourd'hui, elle est éditée à 1000 exemplaires et sort deux fois par an sans compter les deux numéros spéciaux édités chaque année. L'actuel président, Denis Bellon, compte sur une trentaine de rédacteurs pour rédiger la revue. « Nous comptons dans nos rangs un grand nombre de Jarrois, dont Pierre Coing-Boyot qui a rédigé des dizaines d'articles sans parler de Marc Robert ou nos regrettés Paul Bernard ou Adrienne Celso » confirme Denis Bellon. « La revue essaye, pour chacun des numéros, d'avoir un fil conducteur. Les contributeurs réfléchissent à des sujets au sein de cette thématique et chacun avec sa méthode construit un article. Personnellement j'aime aller dans les archives pour trouver de vieux textes » explique Pierre Coing-Boyot. Ce stakhanoviste a épluché des milliers de documents originaux, qu'il a retranscrits pour les mettre à disposition d'autres historiens locaux. Au total ce corpus se constitue de 2500 pages ! « On a la chance de vivre sur un territoire foisonnant du point de vue historique. Dans la revue nous avons traité de personnes connues et moins connues



du Moyen-Âge à aujourd'hui, de Lesdiguières à Lucie Baud ou encore des figures de la Résistance. Nous ne nous interdisons aucun sujet : thématiques géologiques, historiques, toponymiques, etc. pour un vaste secteur allant de l'Oisans aux faubourgs de Grenoble » concluent Pierre et Denis. L'association compte près de 600 adhérents et l'abonnement à la revue ne coûte que 18 euros par an. Comme toutes les associations, le bureau aimerait que de nouveaux bénévoles intègrent ses rangs, pour aider aux différents projets, mais surtout pour s'investir dans la création des nouveaux numéros de la revue « Mémoire ».

Alors avis aux historiens amateurs ou confirmés !



LE CCAS

TOUR D'HORIZON DE SES COMPÉTENCES ET SES MISSIONS



PETIT TOUR D'HORIZON DES MISSIONS RENDUES PAR LE CCAS AUX HABITANTS DE JARRIE :

LE LOGEMENT SOCIAL

Le CCAS gère aussi le parc immobilier communal qui se compose de 19 logements se trouvant essentiellement dans les écoles.

La gestion du parc social est une responsabilité métropolitaine. Néanmoins Grenoble-Alpes Métropole a confié aux CCAS des communes l'accueil des demandeurs et la gestion de leurs dossiers. C'est aussi le CCAS qui fait les propositions d'attributions aux bailleurs sociaux. Ce sont ces derniers, qui au final, choisiront le locataire qui intégrera leur logement.



LE SOUTIEN AUX PERSONNES VULNÉRABLES

Le Centre Communal d'Action Sociale peut accompagner des particuliers dans leur démarche pour protéger une personne dite «vulnérable». Il peut s'agir d'une mise sous protection, d'une injonction de soin ou encore d'une mise à l'abri pour cause de violences conjugales.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE OU CCAS EST L'ORGANISME PUBLIC INDÉPENDANT À QUI LA MAIRIE CONFIE LA GESTION ET LA MISE EN ŒUVRE DE SON ACTION SOCIALE. COMME TOUS LES CCAS, LE CCAS DE JARRIE DISPOSE D'UN BUDGET PROPRE ET D'UN CONSEIL D'ADMINISTRATION AU SEIN DUQUEL LES DÉCISIONS SONT PRISES. IL EST PRÉSIDÉ PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE.

LE CCAS VIENT EN AIDE AUX PERSONNES FRAGILES. AUJOURD'HUI CE SONT CINQ AGENTS QUI METTENT EN ŒUVRE LES ORIENTATIONS POLITIQUES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION.



L'AIDE SOCIALE

Jarrie dispose d'un outil que très peu de communes de même taille possèdent : l'épicerie sociale. «Le CCAS dispose d'outils pour aider les personnes en difficulté financière, comme les bons alimentaires, les bons carburants ou encore les aides financières spécifiques. Dans notre CCAS, dès qu'une personne est en difficulté, on essaye de traiter son problème dans sa globalité et pas seulement apporter une aide ponctuelle. Ainsi on l'oriente vers l'épicerie sociale Coup de pouce. La conseillère en économie sociale et familiale va proposer un suivi sur le long terme et mettre en place des solutions pour aider la personne à passer ce cap difficile» explique Jocelyne Nerini, adjointe aux affaires sociales.

L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Le CCAS de Jarrie en a fait sa priorité depuis de nombreuses années. Il a mis en place des actions destinées au public âgé et isolé : portage des repas à domicile, transport à la demande pour se rendre chez le médecin, etc. Il a également mis en place de nombreuses activités et animations pour permettre aux personnes les plus âgées d'avoir des activités sportives (gym adaptée), de loisirs (Trait d'union) ou organiser des conférences sur des thèmes qui les préoccupent (Semaine bleue, atelier mémoire, etc.) toujours avec pour objectifs de lutter contre la perte d'autonomie et rompre l'isolement.

À noter

Le CCAS gère aussi le plan canicule qui est un dispositif déclenché par le Préfet du département.



POUR ALLER PLUS LOIN

CE SONT LES LOIS DE DÉCENTRALISATION DE 1986 QUI ONT TRANSFÉRÉ UNE PARTIE DE L'AIDE SOCIALE AUX COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DONT LES COMMUNES. LES CCAS SONT OBLIGATOIRES DÈS QU'UNE COMMUNE DÉNOMBRE AU MOINS 1 500 HABITANTS.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CCAS

L'ensemble des décisions et des orientations du Centre Communal d'Action Sociale est pris au sein du conseil d'administration, qui comme dans un conseil municipal vote des délibérations. Il est présidé de droit par le maire de la commune, Raphaël Guerrero et en son absence par Jocelyne Nerini, adjointe à l'action sociale. Le reste du conseil d'administration est composé d'élus du conseil municipal qui sont Alice Colin, Françoise Gassaud et Jean-Marie Hauray. Des représentants d'associations complètent à parité avec les élus la composition du conseil. Chacune d'entre elles représente un secteur spécifique de l'action sociale : handicap, personnes âgées conformément au code de l'action sociale et de la famille.



LE HANDICAP

«Les élus membres du conseil d'administration souhaitent mettre l'accent sur la question du handicap qui pour le moment n'a pas été suffisamment au centre de leurs préoccupations. Lors de ces six prochaines années, nous envisageons donc de développer de nouveaux projets en direction des personnes porteuses d'un handicap» confirme Raphaël Guerrero, président du CCAS. D'ailleurs un représentant de l'AFIPH* est présent de droit au conseil d'administration du CCAS.

* Association Familiale de l'Isère pour Personnes Handicapées.



POUR LA SÉCURITÉ DE TOU(TE)S LE REPAS DES SENIORS EST REPORTÉ EN 2021

LE REPAS DES SENIORS, UNE INSTITUTION, OÙ SE RETROUVENT CHAQUE ANNÉE LES JARROIS(E)S DE PLUS DE 70 ANS N'AURA PAS LIEU EN NOVEMBRE PROCHAIN.

Les élus du Centre Communale d'Action Sociale se sont résolus à prendre la décision d'annuler le repas, au vu de la crise sanitaire qui secoue la France depuis le mois de mars. « Nous n'avons pas pris cette décision de gaieté de

cœur. Nous savons que les Jarrois(e)s apprécient de se retrouver lors de cette journée conviviale où ils peuvent danser, discuter, rencontrer des amis et les élus de la commune. Mais au vu de la situation liée à la crise de la COVID-19,

nous ne voulons pas faire prendre de risque à quiconque en regroupant plus d'une centaine de personnes dans un lieu clos pendant plusieurs heures » explique Jocelyne Nerini, adjointe aux affaires sociales avant d'ajouter « L'ensemble des seniors se verra offrir un bon cadeau de trente euros qu'ils pourront utiliser dans les commerces jarrois partenaires ». Les élus du CCAS, en plus de vouloir faire plaisir aux seniors, ont considéré que ce serait un bon moyen de soutenir le commerce local, qui a lui aussi subi de plein fouet la crise liée au confinement.



CLÉMENT BILLARD LE NOUVEAU MAGASINIER DE COUP DE POUCE

**COUP DE POUCE
EST L'ÉPICERIE SOCIALE
GÉRÉE PAR LE CENTRE
COMMUNAL D'ACTION
SOCIALE DE JARRIE.**



Depuis quelques mois déjà, Clément Billard en est le nouveau magasinier. Ce jeune grenoblois, originaire de la Matheysine a intégré les équipes de Coup de pousse. « J'assure l'approvisionnement en gérant les commandes, en assurant les livraisons et en faisant la mise en rayon. J'accueille aussi les bénéficiaires » confirme Clément qui a aussi la charge du portage des repas le mardi matin ainsi que pendant les vacances de Nadine Serre. Très satisfait de ses nouvelles missions Clément conclut « Je souhaitais avoir un métier qui donne du sens à ma vie, où je me sente utile et je viens de le trouver ».

UN NOUVEAU MOYEN POUR TOUT SAVOIR SUR LES ÉVÉNEMENTS ET LES INFOS JARROIS

**CELA NE VOUS A PAS ÉCHAPPÉ
DEPUIS LA FIN DE L'ÉTÉ,
LES QUATRE PANNEAUX
LUMINEUX INSTALLÉS SUR TROIS
SITES: À HAUTE-JARRIE
DEVANT L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
DU LOUVAROU, AUX CHABERTS
À PROXIMITÉ DU MONUMENT
AUX MORTS ET À BASSE-JARRIE
PLACE DU 8 MAI 1945
SONT EN FONCTION.**

Grâce à ces panneaux vous pourrez connaître toutes les dates des événements associatifs jarrois et toutes les informations communales. Ces panneaux complètent les outils d'information existants composés du journal, du site internet né en 2002 et plusieurs fois remanié auquel est associée la newsletter et du compte Facebook créé en 2016.

À NOTER

Lors du confinement, le site, la newsletter et le compte Facebook ont permis de continuer à vous informer au quotidien. Depuis, grâce à la confiance que vous nous avez accordée, vous êtes plus de 1330 abonné(e)s à la page Facebook de la mairie et plus de 500 à la newsletter. Les élus et la responsable du service communication vous remercient très sincèrement de la confiance que vous nous accordez au quotidien.

Et pour celles et ceux qui ne sont pas encore abonné(e)s à la newsletter, rien de plus simple, un formulaire d'abonnement est à votre disposition sur le site internet de la mairie: <http://www.ville-jarrie.fr/sabonner-a-la-newsletter/>



Un marché de téléphonie mutualisé pour faire des économies

À PLUSIEURS ON A PLUS DE POIDS POUR PESER DANS LES DISCUSSIONS LORS D'UNE PASSATION DE MARCHÉ. C'EST POURQUOI LES MAIRIES DE VARCES, VIF ET JARRIE AINSI QUE LEURS CENTRES COMMUNAUX D'ACTION SOCIALE ONT TRAVAILLÉ ENSEMBLE, AFIN DE RECONDUIRE LE MARCHÉ MUTUALISÉ DE TÉLÉPHONIE MOBILE.

Les trois communes, pour préparer et analyser les offres, se sont appuyées sur un cabinet conseil. Le marché publié à la fin du printemps comportait deux lots: un lot pour les forfaits et un lot pour le parc de téléphone portable. Les prestataires ont été choisis durant l'impression de ce journal et nous pourrions vous communiquer les noms dans le prochain numéro n°119. Grâce à ce marché mutualisé, le coût des abonnements proposés par les candidats les mieux placés est environ de 50% inférieur au précédent marché. Par ailleurs l'offre permettra d'augmenter les prestations proposées au sein de chaque forfait téléphonique (ex. augmentation des data).



ENTREtenir LA TOMBE DE SES PROCHES C'EST IMPORTANT



Beaucoup d'entre vous se rendront sur les tombes de leurs proches à l'occasion de la Toussaint. Les cimetières sont des espaces partagés qui doivent rester bien entretenus pour respecter les lieux, les familles et les défunts qui y sont enterrés. Il est donc important de rappeler que les concessions doivent être entretenues par les concessionnaires qui en sont propriétaires le temps que dure la concession. En tant qu'espace privé, la mairie ne peut pas se substituer à la famille. Il est important aussi de rappeler, qu'il n'est pas possible de planter sur les concessions des arbres ou arbustes dont le développement peut gêner les concessions voisines.

LA POUBELLE CONNECTÉE ARRIVE

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLITAIN VEUT RÉDUIRE DE 50 % LE VOLUME DES ORDURES MÉNAGÈRES COLLECTÉES.

Le schéma directeur des déchets 2020/30 donne les moyens d'atteindre cet objectif collectif. Très prochainement des bacs d'ordures ménagères seront rendus intelligents par la mise en place d'une puce dans les foyers métropolitains jarrois. Grâce à cette puce, la Métropole pourra connaître le nombre de fois où chaque bac d'ordures ménagères a été collecté. Désormais la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères ou TEOM se découpe en deux parties, l'une fixe, l'autre variable. Plus le bac d'ordures ménagères sera col-



lecté, plus le montant de la part variable sera important et vice et versa. Il s'agit donc bien de faire payer en fonction de l'usage. Enfin pour compléter le dispositif, les agents collecteurs seront

munis d'un boîtier permettant de signaler les erreurs de collecte lorsque les bacs d'ordures recyclables seront collectés, ce qui donnera lieu aussi à une surfacturation.

TRIBUNE LIBRE

Ensemble pour Jarrie

« Rentrée des classes, retour de vacances pour la plupart, mais aussi reprise des conseils municipaux. Toujours avec la même ligne de conduite qui consiste à être constructif pour le bien de Jarrie et des Jarrois, vos deux conseillers municipaux d'opposition vont s'investir dans les commissions.

La loi nous permet en effet clairement d'intégrer chacune d'entre elles. Et si la majorité nous a évincés de la commission relative aux impôts directs, nous allons participer à toutes les autres commissions.

Et, s'il s'agit pour nous de garder un œil vigilant dans tout ce qui touche à Jarrie avec une attitude positive et constructive, nous ne voulons pas faire obstruction aveuglément. Nous souhaitons participer afin de nous positionner en force de proposition.

Cette tribune nous permet également de clarifier la raison de notre abstention lors du vote de la délibération numéro 051 du CM du 29 juin relative à l'avenant de la cantine du Louvarou. Les chiffres qui nous avaient été présentés avant le vote de cette délibération étaient erronés et incohérents.

Ce n'était pas une incompréhension de notre part, comme cela a été étonnamment écrit une première fois par le correspondant local du DL. Mais, il s'agissait bel et bien d'erreurs grossières dans les montants. Nous ne pouvions donc pas voter en toute rigueur et en connaissance de cause, s'agissant accessoirement d'un montant de 265 000 euros. »

Amicalement,
Renald Boulestin et Thierry Leroy

« Ensemble pour Jarrie »

LE SERVICE ENTRETIEN UN MAILLON ESSENTIEL DE LA CHAÎNE COMMUNALE



L'ÉQUIPE SE COMPOSE DE 12 PERSONNES. ON LES VOIT PEU OU PAS; POUR AUTANT LEUR MÉTIER EST ESSENTIEL AU BON FONCTIONNEMENT DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX. LA CRISE DE LA COVID-19 A RENDU LEUR MISSION INDISPENSABLE. LE SERVICE A CONTINUÉ À FONCTIONNER GRÂCE À L'IMPLICATION DE CHACUN(ES) DES MEMBRES ET A MIS EN LUMIÈRE L'IMPORTANCE DE LEUR MÉTIER: ALORS IL EST TEMPS DE PRÉSENTER LE SERVICE ENTRETIEN.



Encadrées par Laurence Paulin, les équipes du service entretien sont matinales avec une journée de travail qui débute à 6h du matin pour se finir à 15h. « Les équipes sont constituées en binôme pour des raisons de sécurité. Nous débutons notre journée par les écoles où nous nettoyons les salles de classe, WC et les espaces de circulation avant l'arrivée des enfants. Ensuite nous enchaînons sur les autres équipements municipaux » explique Laurence Paulin. Il faut dire qu'à Jarrie le travail ne manque pas avec une vingtaine de bâtiments publics: les écoles, la mairie, sans parler du Centre Socioculturel André Malraux en passant par les vestiaires des équipements sportifs. « La fréquence de nettoyage est variable selon l'usage des équipements. Les écoles sont nettoyées tous les jours, le musée deux fois par semaine et la salle Malraux tous les jours de semaine » explique la responsable. Le métier, quant à lui, s'est modernisé et Laurence Paulin essaye, quand les espaces le permettent d'investir dans des matériels qui soulagent les équipes. « Je fais très attention quand on commande du matériel pour qu'il soit le plus léger possible. Ainsi nous avons investi dans de nouvelles chaises en aluminium qui ont remplacé les anciennes pesant pour certaines plus de 7 kilos chacune. Nous avons aussi acheté une auto-laveuse pour la salle Malraux et des machines électriques dites mono-brosse pour les écoles qui nous permettent de gagner en efficacité » conclut la responsable. Ces outils réduisent considérablement la pénibilité de ces métiers.

Cet été comme tous les ans, les équipes ont réalisé « un grand ménage » dans les écoles et dans les bureaux de la mairie en shampouinant les sols mais aussi en déplaçant tous les meubles et en les nettoyant. Ainsi les élèves ont retrouvé leur salle de classe propre du sol au plafond.



→

COORDONNÉES
ET HORAIRES D'OUVERTURE

Mairie de Jarrie

Du lundi au jeudi de 9 h à 12 h
et de 13 h 30 à 17 h 30.
Vendredi de 9 h à 14 h en continu.
Le standard téléphonique est ouvert
à partir de 8 h 30.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 88 01
mairie@mairie-jarrie.fr
www.ville-jarrie.fr

Centre Socioculturel Malraux

Lundi/mercredi : 9 h - 12 h / 14 h - 18 h 30.
Mardi /jeudi : 14 h - 18 h 30.
Vendredi : 9 h -12 h / 14 h - 18 h.
1 montée des Clares - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 78 00 10

Médiathèque Yvette Virot

Mardi : 15 h 30 - 18 h.
Mercredi : 10 h - 12 h / 14 h - 18 h.
Vendredi : 15 h 30 - 19 h.
Samedi : 9 h 30 - 12 h 30.
TÉL. 04 76 78 64 99

Musée de la chimie

Lundi, mardi, mercredi
et vendredi : 14 h - 17 h 30.
Fermé le jeudi et le samedi sauf
en cas de manifestations à caractère
événementiel comme les Journées
du Patrimoine.
Parc du Clos Jouvin
100 montée de la Creuse - 38560 Jarrie
TÉL. 04 76 68 62 18

→

GRENOBLE-ALPES MÉTROPOLE

CONTACT VOIRIE

0 800 805 807
Cette ligne est ouverte
de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 17 h.

CONTACT DÉCHETS

0 800 500 027 (n° gratuit)

EAU POTABLE

→ **Abonnement, factures** : 04 76 86 20 70
(SPL Eaux de Grenoble-Alpes)
→ **Problèmes techniques** : 04 76 97 75 48
(Régie Eau Potable Grenoble-Alpes
Métropole)
→ **Astreinte** : 04 76 98 24 27

→

ALERTES

SIRÈNE D'ALERTE RISQUES TECHNOLOGIQUES MAJEURS

Afin de bien identifier cette sirène, vous pouvez l'écouter en appelant
le numéro vert : 0800 50 73 05.
Située sur le site industriel d'Arkema de Basse-Jarrie, elle est testée
tous les premiers mercredis du mois à 12 h 05 précises.

SYSTÈME D'ALERTE TÉLÉPHONIQUE

La mairie de Jarrie dispose d'un système d'alerte téléphonique
pour prévenir les habitants si un incident survenait.
Si votre numéro de téléphone a changé ou si vous souhaitez modifier
un des numéros déjà entrés dans notre listing, n'hésitez pas à contacter
la mairie au 04 76 68 88 01 ou mairie@mairie-jarrie.fr

→

LÉGISLATION

FEUX

PAR DÉCISION DU PRÉFET DE L'ISÈRE, LES FEUX Y COMPRIS
DE DÉCHETS VERTS SONT TOTALEMENT INTERDITS.

NUISANCES SONORES

Les travaux bruyants (*tondeuse à gazon, tronçonneuse, perceuse,
raboteuse, scie mécanique...*) ne peuvent être effectués toute
l'année que :
Du lundi au vendredi : 8 h - 12 h / 14 h - 19 h 30.
Samedi : 9 h - 12 h / 15 h - 19 h.
Dimanche et jours fériés : 10 h - 12 h.

RECENSEMENT DES JEUNES DE 16 ANS

Garçons et filles âgé(e)s de 16 ans doivent se présenter en mairie
mun(i)e(s) de leur carte d'identité et de leur livret de famille
pour remplir la fiche de recensement. Cette dernière est obligatoire
pour effectuer la « Journée d'appel de préparation à la défense »,
pour passer son permis de conduire, être inscrit sur les listes
électorales...

NAISSANCES

Maël HASNI DALLARD - né le 6 juin 2020
Lucas BENETTO ORLOFF - né le 7 juin 2020
Mélodie MOUGIN - née le 14 juin 2020
Jules BOUTHINON - né le 28 juin 2020

MARIAGES

Nolwenn LE GALL et Aurélien BENASSAI - le 4 juillet 2020
Marion CAUVY et Geoffrey CANONNE - le 8 août 2020

DÉCÈS

Gérard VIZIOZ - le 26 avril 2020
Georges TRUCHI - le 25 mai 2020
Régine CARRIGNON née BESSON - le 26 mai 2020
Paule AUDAN née MARCOMBE - le 29 mai 2020
Philippe VEIS - le 11 juillet 2020
Marie GACHET née MATHIEU - le 26 juillet 2020
Jean-François CHANCENOTTE - le 4 août 2020
Michel PRAT - le 5 août 2020

DÉLIBÉRATIONS

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 29 JUIN 2020

→ VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2020
DE LA FISCALITÉ LOCALE

Compte tenu :
De la suppression de la taxe d'habitation,
Des bases d'imposition communiquées par
les services de l'État,
Du débat d'orientation budgétaire,
Du produit fiscal attendu par la collectivité
pour 2020,

Le Maire propose :

De maintenir les taux d'imposition de la Taxe
Foncière Bâti et de la Taxe Foncière Non Bâti
aux taux actuels, conformément aux orienta-
tions budgétaires prises par le conseil muni-
cipal lors de la séance du débat d'orientation
budgétaire et lors du vote du budget, ce qui
conduit aux valeurs suivantes :

→ Taxe Foncier Bâti = 19,01
(taux précédent = 19,01)
→ Taxe Foncier Non Bâti = 48,82
(taux précédent = 48,82)

Ce qui amène un total de produit fiscal attendu
pour l'année 2020 de :

→ 1 566 102 €

Pour information les taux moyens 2019 sont
les suivants :

	Sur le plan National	Sur le plan Départemental
→ T.F.B	= 21,59	= 28,38
→ T.F.N.B	= 49,72	= 61,11

Les taux plafonds communaux à ne pas
dépasser pour 2020 sont les suivants :

→ T.F.B = 69,66
→ T.F.N.B = 145,91

→ SIGNATURE DE LA CONVENTION
ANNUELLE DE FINANCEMENT
DU FONCTIONNEMENT
DE L'ASSOCIATION POUR LA GESTION
ET L'ANIMATION
DU CENTRE SOCIOCULTUREL
ANDRÉ MALRAUX

Le Maire rappelle que par la signature
d'une convention cadre d'objectifs et de
moyens, l'association s'engage à intégrer à
son projet social des actions visant les
publics enfants, jeunes et adultes de la
ville. Elle s'engage à mettre en œuvre tous
les moyens nécessaires pour que ces
actions soient en phase avec les orienta-
tions politiques de la commune.

Pour sa part la Ville s'engage à apporter
une contribution financière directe et indi-
recte au fonctionnement de l'association
pour la réalisation de ce projet pluriannuel
de Centre social agréé, qui s'inscrit dans
les orientations générales du projet social
de territoire partagé, dans les conditions
prévues aux articles 2, 3, et 4 de la conven-
tion cadre et dans le cadre du vote des cré-
dits correspondants par la Ville.

La convention de financement a pour objet de
fixer le montant de la subvention de fonction-
nement pour l'année 2020 qui s'élève à
149 257 € conformément aux orientations du
ROB acté par le conseil municipal en sa
séance du 17 février 2020, soit -2 % par rap-
port à la subvention 2019.

Les versements de cette subvention s'établi-
ront selon la convention de financement
comme suit :

→ 60 % du montant versé en juillet 2020
→ 20 % du montant versé en octobre 2020

Le solde de 20 % ajusté versé si besoin au
premier trimestre 2021 selon les résultats
d'exploitation de l'association par le vote
d'une nouvelle délibération du conseil muni-
cipal.

→ ÉLECTION DES MEMBRES
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

5 MEMBRES TITULAIRES

→ Mme Yolande FORNIER
→ M. Jean-Michel PARROT
→ Mme Jocelyne NERINI DI LUZIO
→ Mme Nathalie DENIS-OGIER
→ M. Philippe POURRAT

5 MEMBRES SUPPLÉANTS

→ M. Jean-Pierre AUBERTEL
→ M. Ivan DELAITRE
→ M. Robert MARTINEZ
→ M. Jean-Marie HAURAY
→ Mme Céline VIOLA

→ NOMINATION DES REPRÉSENTANTS
DE LA COMMUNE AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION
POUR LA GESTION ET L'ANIMATION
DU CENTRE SOCIOCULTUREL
ANDRÉ MALRAUX

Considérant la nécessité, suite au renouvel-
lement des conseils municipaux, de procéder
à la désignation de nouveaux délégués afin de
représenter la commune de JARRIE au sein
du Conseil d'Administration de l'association
pour la gestion et l'animation du Centre Socio-
culturel André Malraux,

Le Maire propose de désigner les élus ci-des-
sous

→ M. Ivan DELAITRE
→ Mme Jocelyne NERINI DI LUZIO
→ Mme Céline VIOLA

VOTÉES AU CONSEIL MUNICIPAL
DU 7 SEPTEMBRE 2020

→ MODIFICATION DU RÈGLEMENT
INTÉRIEUR DU SERVICE CANTINE

Le Maire expose que suite à une nouvelle
orientation du Trésor Public, les usagers qui
souhaitent payer en numéraire ou carte bleue
une facture cantine d'un montant de moins de
trois cents euros, devront se rendre au bureau
de tabac de la Gare à Jarrie et non plus direc-
tement au Trésor Public.

Les autres modes de paiement via TIPI par
Internet, par prélèvement mensuel, par chèque
bancaire envoyé par courrier, restent inchangés.

Cette disposition doit figurer au règlement
intérieur du service cantine qui est modifié en
conséquence, en son article FACTURATION ET
ENCAISSEMENT comme suit :

« Les factures peuvent être réglées soit :

→ Par Internet en se connectant sur le site
www.tipi.budget.gouv.fr

→ Par prélèvement automatique (dans ce cas
un contrat devra être signé par les usagers)

→ Par chèque bancaire envoyé au Trésor
Public accompagné du coupon de la facture

→ Par carte bleue pour tout montant ou en
numéraire pour les factures d'un montant
inférieur à 300 euros (trois cents euros) en
se rendant directement au bureau de
tabac habilité, Tabac de la Gare, 178 ave-
nue de la Gare - 38560 JARRIE

→ ... »

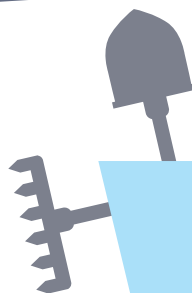
→ MONTANT DE LA PARTICIPATION
DES COMMUNES EXTÉRIEURES
AUX FRAIS DE FONCTIONNEMENT
DE L'ULIS DE JARRIE AU TITRE DE L'ANNÉE
SCOLAIRE 2019-2020 ET SIGNATURE
DES CONVENTIONS AFFÉRENTES
AVEC LES COMMUNES

Participation des communes :

SITE ATHANOR	NOMBRE D'ÉLÈVES	PARTICIPATION TOTALE
La Mure	1	1 716,42 €
Livet et Gavet	1	1 716,42 €
Champ sur Drac	1	1 716,42 €
Jarrie	2	1 716,42 €
Saint-Georges de Commiers	1	1 716,42 €
Vaulnaveys	1	1 716,42 €
Saint-Martin d'Hères	1	1 716,42 €
Eybens	1	1 716,42 €
Claix	1	1 716,42 €
Échirolles	1	1 716,42 €
Grenoble	1	1 716,42 €

VOUS POUVEZ RETROUVER L'ENSEMBLE
DES DÉLIBÉRATIONS SUR LE SITE INTERNET DE JARRIE :
www.ville-jarrie.fr

UNE HAIE POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ



**À L'AUTOMNE, C'EST UN IMPORTANT CHANTIER
QUI VA DÉBUTER AU NORD DE L'ENSEMBLE IMMOBILIER
GRAND CHAMP : LA PLANTATION D'UNE HAIE
DE PLUS DE 176 MÈTRES DE LONG.**

Le projet a été porté par les élus en charge de l'environnement et initié par Jean-Pierre Aubertel, ancien adjoint. Il poursuit plusieurs objectifs en implantant des arbres, arbustes et plantes vivaces en limite sud-ouest du Domaine de Bon Repos. «*Comme dans de nombreuses communes, nous souhaitons protéger, mais surtout avoir une politique volontariste dans le domaine environnemental. Les haies sont des espaces essentiels pour la protection de la biodiversité. Elles permettent aux animaux de nicher et se nourrir. La commune est certes verte, mais des projets comme celui-ci sont importants dans un contexte de chute des populations d'insectes ou d'oiseaux*» explique Nathalie Denis-Ogier adjointe à l'environnement qui reprend le

projet. La haie sera constituée de pas moins de 59 arbres et arbustes (tilleuls, érables, bouleaux, aubépines, viornes, etc.) pour certains fruitiers comme des poiriers sauvages, mais aussi des plantes vivaces de petites tailles; une soixantaine au total. «*Bien évidemment nous avons réfléchi aux choix d'essences locales qui s'implanteront bien, mais aussi nous avons fait le choix de plantes mellifères qui permettront aux insectes comme les abeilles de trouver de quoi se nourrir*» confirme Christophe Arthaud qui a pensé le projet avant d'ajouter «*Pour cela nous nous sommes rapprochés d'apiculteurs amateurs, comme Marie-Thérèse Favillier,*

qui nous ont orientés vers des choix de plantes comme le pommier ou le thym très prisés par les insectes pollinisateurs». Un dernier objectif est d'accompagner la noue récemment réalisée pour contrer les eaux de ruissellements avec ce chantier de végétalisation et de réduire ainsi l'écoulement des eaux dans ce secteur qui a connu deux crues en 2019.

**> 176 mètres
de long
> 59 arbres
et arbustes**

